

PREX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces. Pour un an. 26 fl. 30 fl. six mois. 14 » 16 » trois mois. 7 » 8 »

PREX DES INSERTIONS. Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION, à La Haye, L'age Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht (Noordzijde). BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, Prinsgracht, Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction française.

LA HAYE, 19 Août.

Situation de l'Irlande.

La politique conciliatrice que le cabinet anglais a adoptée à l'égard de l'Irlande, durant la dernière session, n'a pas encore porté d'heureux fruits. L'agitation, loin d'être calmée, a gagné les régions qui jusqu'ici étaient restées calmes. Autrefois les catholiques seuls s'agitaient; les protestants se tenaient tranquilles, jouissant des privilèges que leur assurait la participation à la législation. Aujourd'hui les protestants s'alarment et se mettent à leur tour.

Les journaux anglais sont pleins aujourd'hui de détails sur une démonstration évangéliste qui vient d'avoir lieu à Dromis-Killen. Le but avoué de cette démonstration est de reconstruire les fameuses loges orangistes qu'une proclamation du dernier roi avait fermées, après un vote formel de la chambre des communes. De violents discours ont été prononcés à cette occasion contre les ministres, qu'on accuse de trahison envers l'église, par suite des concessions qu'ils ont cru devoir faire au papisme. L'assemblée était présidée par lord Loftus, fils de lord Ely, et bon nombre de personnages haut placés y assistaient. De courtes citations donneront une idée de l'esprit qui animait ce meeting.

Combien de concessions n'a-t-on pas faites aux catholiques! s'écrie avec indignation un orateur. On les a d'abord relevés des incapacités civiles qui pesaient sur eux! puis est venu le bill de réforme; puis le bill des corporations municipales, qui leur a livré les citadelles du protestantisme. Maintenant, on leur accorde la dotation-Maynooth, la création de trois collèges; enfin, il n'est pas jusqu'au champ de bataille sur lequel les tories ont conquis le pouvoir, qui ne leur soit livré par ce bill de lord Stanley sur l'enregistrement des électeurs en Irlande! Est-on, du moins, parvenu à les concilier par toutes ces concessions? (Non! non!) Le pays en est-il devenu plus prospère, plus tranquille? L'animosité religieuse est-elle moins aigre? (Non! non!) Les dissensions de la nuit ont-ils éteint leur torche? Au contraire, partout l'alarme redouble avec le danger.

Les cris de *à bas Peel plus de Peel!* ont été proférés avec rage par ces masses assemblées. En définitive, après de longs débats, l'assemblée a voté par acclamation une adresse à la reine, qui est un acte d'acquiescement en bonne forme contre le cabinet. Si le mouvement continue et se développe, ainsi qu'on a bien le craindre, l'Irlande sera encore, et plus que jamais, dans la session prochaine, la grosse difficulté de sir Robert Peel.

Nous avons reçu de notre correspondant de Londres des nouvelles qui répandent un grand jour sur la dernière insurrection de la Catalogne. Notre correspondant de Paris nous avait écrit qu'il y avait dans cette capitale une junte d'émigrés espagnols qui dirigeait les tentatives de la conspiration. Ainsi les révolutionnaires de la Péninsule s'étaient entendus avec ceux du dehors, et la junte de Paris avait organisé le mouvement de la Catalogne, en mettant à profit le recrutement. Espartéro était à la tête de cette intrigue, et il avait offert de se mettre à la tête du mouvement, et devait débarquer sur les côtes de la Galice avec une armée; mais l'insurrection catalane ayant échoué, Espartéro fut obligé de renoncer à l'exécution de son projet. Toutefois son projet n'est qu'ajourné, les révolutionnaires comptent revenir à la main à l'œuvre, et avec plus d'audace que jusqu'à ce jour. Ils n'ont pas beaucoup d'argent, mais ils se proposent d'employer le peu qu'ils ont à corrompre les soldats. Toutefois le gouvernement veille à la sûreté publique, et dans le cas même où les révolutionnaires parviendraient à corrompre quelques soldats, ils ne réussiraient pas, car les éléments naturels d'une révolution manquent en Espagne.

Une question très-importante en Angleterre est celle de la récolte. Depuis la fermeture du parlement, on se préoccupe beaucoup de l'état des moissons, et tout porte à croire que cette année sera tout aussi favorable que l'année dernière. La récolte se présente généralement bien; aussi la hausse sur les grains qui s'était manifestée à Liverpool, il y a quelques jours, ne s'est pas soutenue, et les fonds publics continuent à monter, ce qui est un indice certain de la confiance qui règne généralement dans la Grande-Bretagne sur le résultat des travaux de la terre.

Nous trouvons quelques détails sur deux terribles incendies qui ont éclaté à New-York, et à St-John, dépendance de la même ville. Cette coïncidence fait craindre que la malveillance n'y soit pas étrangère, et le grand incendie de Québec, comme plusieurs autres tout récents se confirment que trop cette opinion.

Le samedi 19 juillet, vers 3 heures du matin le feu éclata à New-York dans la Rue Neuve et se communiqua bientôt à une maison de Broad-Street qui contenait une grande quantité de salpêtre. Cette dernière fit une explosion qui s'entendit de toutes les parties de la ville, et les flammes qui en sortaient allaient porter l'incendie à cent pieds de distance; à sept heures 1/2 du matin, tout l'espace qui s'étend entre Broad-Street, la place de la Bourse, Beaver-Street et Broadway, et depuis Broadway jusqu'à Waverley-House, n'était qu'un vaste amphithéâtre de flammes, qui balayait tout comme un ouragan, et jetait dans toutes les directions des masses de fumée, de cendres et de flammèches. A 8 heures le feu avait gagné jusqu'à Stoner-Street et jusqu'à trois arcades de William-Street, et depuis le Bowling-Graen jusqu'à White-Hall-Street près de la Batterie. A 1 heure environ le feu cessa enfin aux efforts surhumains des pompiers, qui se sont conduits d'une manière héroïque.

Le journal *La Tribune* publie dans un supplément, la désignation de toutes les maisons détruites; leur nombre s'élève à 302 dont la valeur est estimée à dix millions de dollars. Un pompier a péri et plusieurs ont été grièvement blessés. On dit aussi qu'il y a eu d'autres personnes qui n'ont pu s'échapper à temps, ont trouvé la mort dans les flammes.

On estime que les plus fortes compagnies d'assurances des Etats-Unis auront perdu la moitié de leur capital.

A St-John's (N. B.) quarante maisons ont été brûlées, dont la valeur est calculée de 60 à 80,000 livres. Le *Globe* donne aussi le nom de toutes les maisons détruites. On y remarque celle du journal *The Herald* dont tout le matériel a péri. Les flammes se voyaient de Eastport, à une distance de 60 milles ou 20 lieues.

Correspondance diplomatique.

Le *Washington-Union* publie la correspondance suivante, échangée entre l'ambassadeur français au Mexique et le président Jones, relativement à l'offre faite par le Mexique de reconnaître l'indépendance du Texas:

Légation de France à Mexico.

M. le président, Je suis heureux de pouvoir annoncer à V. Exc. que le gouvernement mexicain, après avoir obtenu l'autorisation des deux chambres du congrès, a adhéré aux quatre articles préliminaires que le secrétaire d'Etat du Texas avait remis aux chargés d'affaires de France et d'Angleterre près votre gouvernement, et que ces derniers ont transmis à moi et à l'ambassadeur britannique pour être présentés au pouvoir exécutif du Mexique. L'acte d'acceptation, revêtu des formes nécessaires, sera remis par M. Elliott, entre les mains du secrétaire d'Etat du gouvernement mexicain, et V. Exc. se trouvera en position de nommer des commissaires pour négocier avec le Mexique le traité définitif entre ce pays et le Texas. Le succès qui a couronné nos efforts n'a été obtenu qu'avec beaucoup de ménagements, mais

je puis dire que les dispositions du pouvoir exécutif ne m'ont jamais paru douteuses, et elles me donnent l'espoir d'une solution propre à satisfaire les deux pays et à assurer leur bien-être mutuel. Si, dans le cours de cette affaire, je puis contribuer aux sages vues et à la bonne politique qui animent V. Exc., je m'y préterai avec autant plus de zèle qu'elles ont pour but l'accomplissement d'une œuvre utile à l'humanité, et si le résultat répond à nos espérances, je considérerai la part que j'y aurai prise comme un des faits dont j'aurai le plus à m'applaudir dans ma carrière diplomatique.

Récitez, etc. Mexico, 20 mai 1845. Baron ALLEYE DE CYPRET.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre de Votre Excellence, en date du 20 mai, qui m'a été remise le 2 courant, avec les documents officiels dont vous nous parlez, et par lesquels le Mexique a donné son assentiment aux préliminaires de paix avec le Texas sur les bases d'une reconnaissance de l'indépendance de ce dernier pays, par M. Elliott, chargé d'affaires de S. M. Britannique près de ce gouvernement. Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour l'empressement que vous avez mis à me transmettre ces documents importants et intéressants, ainsi que pour vos bons services en amenant le résultat que vous m'annoncez, et les efforts de vos collègues lorsqu'ils pourront être utiles. Puisse le résultat être l'établissement d'une bonne entente et d'une paix durable entre les gouvernements du Texas et du Mexique, et la cause de l'humanité devra beaucoup à nos efforts.

J'ai l'honneur de vous transmettre ici, pour en faire l'usage que vous jugerez convenable, des copies certifiées de la proclamation publiée par moi le 4 courant, annonçant au peuple l'adhésion du Mexique aux préliminaires de paix, et, en conséquence, la cessation des hostilités entre les deux pays.

Le congrès du Texas s'assemblera le 16 du présent mois, et une convention le 4 juillet prochain. Ces assemblées ont été convoquées pour prendre en considération les propositions faites par le gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'annexion. La question de nos relations avec le Mexique, leur sera aussi présentée, et leurs décisions guideront nécessairement ma conduite future à cet égard.

Agrez, monsieur, l'assurance de ma haute considération, etc. Anson Jones.

Nouvelles d'Allemagne.

TROUBLES A LEIPZICK.

Plusieurs journaux allemands rendent compte de troubles graves qui ont ensanglanté les rues de Leipzig dans la soirée du 12 de ce mois. Ils ne sont pas d'accord sur le nombre des victimes: *La Gazette Universelle* annonce 407; *l'imprimeur* à Leipzig même, en porte le nombre à 20 morts et 20 blessés; un autre journal, d'accord avec elle sur le nombre des tués, porte de 10 blessés; enfin, suivant un autre journal, il y a eu 14 morts. Les victimes sont en partie des soldats, mais il y a eu aussi des citoyens, deux fonctionnaires publics, un ou deux étudiants, et un baron, deux fonctionnaires publics, un ou deux étudiants, et un professeur de médecine.

Dans le royaume de Saxe, c'est une loi que le prince Jean frère du roi et général-en-chef des gardes communales de pays, passe la revue de ses gardes une fois par an dans toutes les villes où il en existe. On prête à ce prince des opinions rétrogrades, et c'est à son influence qu'on attribue les mesures que le ministère vient d'adopter à Leipzig contre les catholiques allemands et contre les amis des lumières protestants.

Il a passé cette année, comme à l'ordinaire, la revue des gardes communales de Leipzig, fixée au 12 de ce mois; et elle a duré depuis 4 jusqu'à 7 heures de relevées sans aucun trouble, ni incident remarquable, si ce n'est la froideur avec laquelle a été accueilli le vivat que lui a porté le commandant à la fin de la revue.

Le prince a reçu ensuite les autorités. Vers 9 heures du soir, on a battu en son honneur une retraite solennelle qui s'est dirigée vers l'Hotel de Prusse, place aux chevaux; où le prince était descendu suivant son habitude. Parvenu devant la demeure du prince, elle a voulu lui donner une sérénade, comme à l'ordinaire, mais une foule immense, qui avait suivi la mu-

de vivre isolés de tout et de tous, nous avons appris à nous estimer, à nous honorer de nous-mêmes, libres tous deux... nous avons eu le courage de résister à l'envie et à la haine de la passion, afin d'acquiescer le droit de nous livrer plus tard sans regrets. Pendant ces jours où nos cœurs sont demeurés ouverts l'un à l'autre, nous y avons vu tout lui. Aussi, Djalma, je crois en vous, et vous croyez en moi. Je suis sûr en vous ce que vous trouvez en moi, n'est-ce pas? toutes les grâces possibles désirables, humaines, pour notre bonheur. Mais est-ce ainsi? il manque une consécration... et aux yeux du monde on nous appelle à vivre, il n'en est qu'une seule... une seule... le mariage, et la vie entière.

Djalma regarda la jeune fille avec surprise.

— Oui, la vie entière... et pourtant, quel est celui qui peut répondre à jamais des sentiments de toute sa vie? — dit la jeune fille.

— Saurait l'avenir des cœurs, pourrait seul leur être véritablement certain, et pour leur bonheur; mais, hélas! aux yeux des créatures humaines, l'avenir est impénétrable; aussi lorsqu'on ne peut répondre sûrement que de la sincérité d'un sentiment présent, accepter des liens indissolubles, n'est-ce pas commettre une action folle, égoïste, impie?

— Cela est juste à penser, — dit Djalma après un moment de réflexion, — mais cela est juste... Puis il regarda la jeune fille avec une expression de surprise croissante.

Adrienne se hâta d'ajouter tendrement d'un ton pénétré: — Ne vous inquiétez pas sur ma pensée, mon ami! l'absence de deux êtres qui, comme nous, après mille patientes expériences de cœur, d'âme et d'esprit, ont trouvé l'un dans l'autre toutes les sources de bonheur désirables; un amour comme le nôtre est si noble, si grand, si divin, qu'il ne saurait se passer de consécration divine. Je n'ai pas la religion de la messe comme ma vénérable tante; mais j'ai la religion de Dieu; de lui nous est venu notre brûlant amour; il doit en être pieusement glorifié; c'est donc en l'invoquant avec une profonde reconnaissance que nous devons nous jurer de nous aimer toujours, non pas d'être à jamais liés l'un à l'autre.

— Que dites-vous? — dit Djalma.

— Non, — reprit Adrienne, — car personne ne peut prononcer un tel serment sans mensonge et sans folie; mais nous pouvons dans la sincérité de notre âme jurer de l'être l'un et l'autre, loyalement tout ce qui est humainement possible pour que notre amour dure toujours et que nous soyons sûrs l'un à l'autre; nous ne devons pas céder à des liens indissolubles, car nous nous aimons toujours, à quoi bon ces liens? Si notre amour cesse, à quoi bon ces chaînes, qui ne sont plus alors qu'une horrible tyrannie? — Je vous le demande, mon ami?

Djalma ne répondit pas, mais d'un geste presque respectueux il fit signe à la jeune fille de continuer.

— Et puis, enfin, reprit-elle, avec un mélange de tendresse et de fierté,

par respect pour votre dignité et pour la mienne, mon ami, jamais je ne ferai serment d'observer une loi que l'homme comme la femme, avec un égoïsme dédaigneux et brutal, une loi qui ne peut que nier l'âme, l'esprit, le cœur de la femme, une loi qui ne saurait admettre sans être esclave ou parjure, une loi qui, fille, lui retire son nom (1), épouse (2), la déclare en état d'imbécillité incurable, en lui imposant un dégringolant tutelle; mère, lui refuse tout droit, tout pouvoir sur les enfants (3), et, créature humaine enfin, l'asservit, l'échafaud à jamais, au bon plaisir d'une autre créature humaine, sa pareille et son égale devant Dieu! (4). Vous savez mon ami... — ejopla la jeune fille avec une exaltation passionnée; — vous savez combien je vous honore, vous dont le père a été nommé le père du Général; je ne crains donc pas, noble et vaillant cœur, de vous voir user contre moi de ces droits tyranniques; mais de ma vie je n'ai menti, et notre amour est trop pur et trop céleste pour être soumis à une consécration achetée par un double serment; non, jamais je ne ferai serment d'observer une loi que ma dignité, que ma raison repoussent; demain le divorce serait rétabli, demain les devoirs de la femme seraient reconnus, j'observerais ces usages, parce qu'ils seraient d'accord avec mon esprit, avec mon cœur, avec ce qui est juste, avec ce qui est possible, avec ce qui est humain... — puis, à l'improviste, — Adrienne ajouta, avec une émotion si profonde, si douce, que les larmes d'attendrissement volaient de ses yeux. — Oh! si vous saviez, mon ami, ce que votre amour est pour moi; si vous saviez combien votre félicité m'est précieuse, sacrée, vous en seriez, vous comprendriez ces superstitions généreuses d'un cœur simple et loyal, qui verraient un présent funeste dans une consécration mensongère et

(1) La femme prend le nom de son mari. Du reste, depuis longtemps la loi a permis à la femme de plus tard se débarrasser de cette étrange préférence de la partie la plus faible et de plus barbare du genre humain, qui a été abolie non pas tard, mais tout dans le mariage. — Ainsi, par exemple, une jeune personne du nom de Montmorency épouserait quelqu'un du nom de Grillon, qu'elle son mariage elle signerait toujours fermement et volontairement de Grillon.

(2) La femme est en état de minorité perpétuelle et ne peut aucunement disposer de ce qui lui appartient.

(3) Au père seul est réservé de diriger l'éducation des enfants; le père seul a le droit d'autoriser leur mariage, que la mère y consente ou non, peu importe; et pourtant, qui de sait l'admiration que l'on a pour l'instinct du cœur maternel, surtout lorsqu'il s'agit de l'éducation?

(4) La femme doit suivre partout, jusqu'à la glace des pôles jusqu'à la zone torride inclusivement, les goûts, la santé de la nature enchaînée aux caprices de son mari, qui est mortel à son cœur de quitter sa mère ou des enfants adorés; elle peut aussi empêcher la famille d'un homme de mettre les pieds sur terre; il faut en un mot de bien d'autres choses, de la plus douce à la plus dure, pour empêcher un homme de se marier trop long d'énumérer-les. E. S.

leton du Journal de La Haye. 20 Août 1845.

LE JUIF ERRANT. (1)

DIXIEME VOLUME.

CHAPITRE X. L'épreuve.

Cardoville et Djalma se levèrent seuls. Elle était la seule confiance qui avait succédé dans l'esprit de l'Indien à ce mouvement de fureur irréfléchie, en entendant l'infâme calomnie de Saint-Dizier, qu'une fois seul avec Adrienne, il ne lui dit pas une accusation indigne. Sous cette et admirable entente de ces deux cœurs, la jeune fille, elle avait trop la conscience de la pureté de son amour pour ne pas à une justification envers Djalma. Elle aurait cru l'offenser et se déshonorer.

— Non, — dit Adrienne d'un ton grave et tendre, — vous m'avez souffert et impatientement demandé quand arriverait le terme de l'épreuve que vous m'imposiez; cette épreuve touche à sa fin.

— Non, — dit Djalma, — et ne put contenir un léger cri de bonheur et de surprise; son exclamation presque tremblante fut si sûre, si douce, qu'elle sembla à Djalma le premier cri d'une ineffable reconnaissance, que l'accent passionné de son cœur.

— Séparés... environnés d'embûches, de mensonges, mutuellement trompés, et cependant nous nous aimons, mon ami; en cela, nous sommes invincibles et sûrs, car nous nous aimons; et les événements contraires, dans ces jours passés dans une longue retraite où nous venions

(1) Voir le Journal de La Haye, d'hier.

épithètes les plus injurieuses à son égard. Le président négli-
gea de le rappeler à l'ordre. Dans la séance suivante, M. Coletti
demanda réparation et des paroles de M. Lysandre et de la con-
duite du président, et il l'obtint. La chambre désapprouva le
président, et M. Lysandre se rétracta.

Après le vote sur l'ensemble de la loi, l'opposition tenta en-
core un dernier effort. A propos des élections de Calavryta, elle
voulut accuser le ministère d'illégalité, mais cette accusation
tomba d'elle-même devant l'attitude de la chambre.

Une conspiration vient d'être découverte dans la garnison
de Nauplie et dans le corps de la marine à Hydra. Du temps de
la domination ottomane, le système des Armatoles, milices in-
dépendantes qui s'imposaient, tantôt par la rébellion ouverte,
tantôt par le brigandage, aux pachas de la Porte qui ne se dé-
barrassaient d'elles qu'en les prenant à leur solde; le système
des Armatoles, dis-je, se soutenait à l'aide d'une association
mystérieuse, des Klepsetes, qui reliait entre elles toutes les ban-
des. C'était l'association des *Adelphopointoi* ou *Frères adoptifs*,
qui, sous les auspices de l'Eglise, juraient devant l'autel, sur
l'Evangile, et en combinant ensemble, de mourir les uns pour
les autres et de s'entraider en toute occasion. Cette association
fut toujours redoutable pour les Turcs; elle parvint à conserver
aux principautés, aux capitaines et aux populations romaines une
indépendance relative. Un peu avant 1821, elle avait fait des
progrès dans le Peloponèse, et se conserva pleine de vigueur
pendant les guerres de l'Indépendance; Capo d'Istria la proscri-
vit en 1828, comme élément de sédition. A partir de cette épo-
que, elle ne subsista guère que parmi les soldats irréguliers;
mais elle était encore assez vivace en 1834, pour qu'avec son
aide les napistes organisassent les troubles de la Messénie. Le
gouvernement, ayant réprimé cette révolte, renouela les pour-
suites contre les *Adelphopointoi*, et bientôt l'association ne subsi-
sta plus que dans les bandes de voleurs. Or, on vient de décou-
vrir que dans la garnison de Nauplie, et parmi les marins d'Hy-
dra, elle s'était réunie sous les auspices de plusieurs officiers
supérieurs et subalternes, qui appartiennent au parti napistes et
au parti mavrocordate. Le premier de ses actes fut une tenta-
tive qui eu lieu il y a quelque temps en Argolide, où ces officiers
tentèrent d'emparer de certaines terres nationales. Cet évé-
nement, qui n'eut pas d'autres suites, mit l'autorité sur la tra-
que, et les jours passés l'existence de l'association dans l'armée
de terre et de mer a été dénoncée et reconnue au moment où elle
se préparait à s'emparer des forts et de plusieurs bâtiments.
Les officiers dont je viens de parler ont été immédiatement mis
à son activité, et l'instruction de l'affaire se poursuit. Il pa-
raît que les plans des *Adelphopointoi* s'accordaient avec les
projets de l'opposition philorhodoxe, et que l'opposition mavo-
cordate en avait aussi connaissance. De cette façon, du
moins, s'expliquent assez bien les prédictions de révolte que la
presse opposante faisait entendre depuis quelque temps, et que
répétaient certains journaux de Smyrne et de Londres.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 11 août.
La reine n'avait pas beaucoup de plaisir à St.-Sébastien. Le gé-
néral Narvaès ne figure pas dans les fêtes données à S. M. par une
population dévouée, enthousiaste et empressée, parce qu'il est
indisposé. Toutefois son indisposition n'a aucune gravité.
L'acharnement avec lequel certains journaux s'attaquent au
ministre des finances est d'autant plus inconcevable qu'il est
peu de ministres des finances qui, dans un si court espace de
temps, aient réalisé tant de choses vraiment utiles.
Indépendamment des précédentes mesures réalisées par M.
Castaño, ses travaux, depuis le commencement de cette année, de-
viennent être mieux appréciés; depuis un peu plus de sept mois,
il a pu parvenir à payer 36 millions de réaux d'intérêts de la det-
te, 13 millions pour la construction de navires destinés au ser-
vice de l'état et qui sont sur le chantier en Angleterre; 1 mil-
lion demi pour satisfaire aux réclamations de l'Angleterre à
l'occasion du traité fait et passé à Londres par le comte d'Ofa-
lia; il a payé le semestre d'arrérages dus à la légion anglaise;
il a donné sept mensualités aux classes actives et trois aux
classes passives. Le budget de la guerre n'a jamais été, même
pour le roi Ferdinand, aussi régulièrement servi. La marine
est régulièrement payée.

Les ministères sont parfaitement au courant; c'est un
générallement reconnu et qui parle heureusement en faveur
du ministre.
Le ministre des finances a demandé une avance de 14 mil-
lions de la Banque de St. Ferdinand, c'est qu'il a calculé avec
beaucoup de raison que cette avance sera surabondamment
pour le mois d'octobre; à cette époque, en effet, la rentrée
des contributions est plus forte que dans le service des mois ac-
tuels. Une telle revue assurément est la meilleure réponse à des
attaques systématiquement dirigées contre un ministre dont
l'intégrité et le patriotisme ne se sont jamais démentis.
On continue de parler de la démission du général Concha,
qui paraissait à vouloir abandonner les fonctions de capitaine-
général de la Catalogne; il serait, dit-on, remplacé par le gé-
néral Pavía. On ne peut pas espérer que dans les provinces, et
en Catalogne surtout, il ne se manifeste de temps à autre quel-
ques troubles; mais l'autorité ne sera pas prise au dé-
pourvu et il n'y a, sous ce rapport, aucune crainte sérieuse à
éprouver.

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Louvain, 11 août (5 heures du soir).
On connaît maintenant officiellement le résultat des votes de
la diète de ce pays (le canton en compte 80). Les deux tiers
des votants, à peu près, ont adopté la nouvelle constitution et
ont nommé le grand-conseil. Il est très probable que le résultat se-
ra le même dans les autres districts.
A la diète on comptait, avant le *Nouveliste vaudois*, le
résultat des votes de 56 cercles; 16,882 voix se sont prononcées
pour la constitution, 9,117 pour le rejet, 16,039
pour le maintien du grand-conseil.
On écrit de Lisbonne du 9 août: les opéra-
tions militaires ont été favorables au ministère. On parlait de
quelques désordres dans les provinces.

— Les journaux de Paris s'occupent du retour du maréchal
Bugeaud en France, et une correspondance particulière, dit
qu'un conseil des ministres doit être tenu cette semaine au châ-
teau d'Eu et qu'on doit y discuter des questions relatives au
maréchal Bugeaud. Le ministre de la guerre qui ne peut y as-
sister, aurait envoyé ses opinions dans une lettre au Roi. Dans
de conseil il ne serait pas pris de décision. M. Bugeaud devant
venir lui-même à Eu pour avoir un entretien avec le Roi.

Malgré tous ces commentaires et toutes les suppositions aux-
quels on se livre, tant en France qu'à Alger, nous croyons que
le motif de ce voyage est très-naturel, et qu'ainsi que l'annon-
ce encore aujourd'hui le *Journal des Débats*, le maréchal Bi-
geaud vient se reposer de ses fatigues.

Les ratifications du traité conclu entre la France et le Maroc,
ont été échangées à Tanger au commencement de ce mois.

— On écrit de Palerme, 26 juillet:

Un cas particulièrement douloureux est celui de *Maria Anto-
niotta*, venant de Fernambouc et appartenant à une maison de
cette ville; le chargement consiste en sucre et ne paie pas moins
de 16 ducats par cantar. Ce navire arrive ici et fait sa déclara-
tion pour le port franc, afin de jouir des faveurs légales qui y
sont attachées; puis il va à Naples pour tâcher d'y effectuer la
vente; tout cela conformément aux lois. On décide, le 20, de
ne plus permettre la bonification promise, même à partir du
moment où le gouvernement prononcera le retrait; le 24, ce
retrait est notifié. Dès le 22 (suspensé sans doute quelque
chose de ce qui se préparait), le chargement d'*Antonietta* est
déclaré pour acquiescer les droits à Naples, bien entendu avec la
jouissance des 30 p. c. qu'on a promis de rabattre, et ce navire
est refusé. La consternation s'étend à toutes les classes; mais
les uns sont charmés de cette méprise dont ils comptent profi-
ter pour tourner le gouvernement en ridicule ou le faire détes-
ter; les autres sont désolés de la perte qui les menace. Le nom-
bre des vaisseaux napolitains qui ont entrepris des voyages, s'en-
fiant à la promesse qu'on révoque, est sans doute égal à celui
des nôtres, mais la plupart, étant allés charger de la morue,
perdront moins sur cette marchandise qu'il n'y a de perte pour
la susdite cargaison de sucre; le dommage en ce cas s'élève à
14,000 ducats, soit 24,000 fr. Marchands et armateurs se pro-
posent d'adresser en commun une humble représentation à
S. M.

— Les journaux ont raconté, il y a quelque temps, les inci-
dents et les résultats d'un procès correctionnel dans lequel deux
Anglais figuraient comme prévenus d'usage de faux passeport.
Au commencement de février, ces deux étrangers débarquè-
rent à Boulogne-sur-Mer, où ils prirent des passeports pour
Paris. Le premier, nommé Williams, avait une passe contre la-
quelle il obtint un passeport; le second, dont le nom est Par-
ker, se fit délivrer aussi un passeport sous le nom de Harper,
grâce à l'attestation de deux Anglais et avec l'aide de Williams.
Arrivés ensemble dans la capitale, ils logèrent rue Pavée, mais
l'un au n° 2 et l'autre au n° 6. Le lendemain ils faisaient viser
leurs passeports à l'ambassade pour revenir en Angleterre. Ce-
pendant la police avait appris qu'un vol considérable avait été
commis en Angleterre. Des agents firent des démarches qui ame-
nèrent l'arrestation de Williams et Parker.

D'après l'instruction, on fut induit à penser que Williams
était venu à Paris tout simplement pour changer des banknotes
contre de l'argent, et que, ne voulant pas paraître lui-même
dans cette opération, il s'était fait accompagner par son com-
patriote Parker. En effet, Parker avait fait changer, chez M.
Loyer, passage des Panoramas, une banknote de 900 fr. st.
(8,400 fr.). Trois autres banknotes avaient été présentées dans
d'autres maisons. Ces banknotes portaient les mêmes numéros
qui avaient été volés à Londres. On saisit au domicile de Wil-
liams 7,500 fr., et au domicile de Parker, 2,500 fr.

Parker fit des aveux: il raconta que Williams, qu'il avait
connu à Londres, lui avait offert de le conduire à Paris et de
payer les frais de son voyage et de son séjour dans cette ville; que,
jusqu'à Boulogne, il lui avait fait délivrer un passeport sous un
faux nom, et qu'à leur arrivée à Paris, il l'avait chargé d'aller
changer les quatre banknotes. Williams fit une version tout-à-
fait différente: il se posa en victime d'un audacieux voleur qu'il
avait rencontré, disait-il, pour la première fois, sur le bateau à
vapeur, et auquel il n'avait connu que le nom de Harper. A
Paris, le hasard avait amené entre eux une nouvelle rencontre,
et Parker l'avait prié de rester dépositaire pendant 24 heures de
7,500 fr. Malheureusement pour Williams, on découvrit qu'il
avait fait à Paris, en 1833, un voyage assez équivoque avec un
nommé *Wong*, et qu'il avait chargé pareillement de bank-
notes volées. Le vol ayant été commis à l'étranger, échappait à
la juridiction des tribunaux français. Williams et Parker au-
raient été couverts par une entière impunité si la chambre du
conseil ne les avait renvoyés devant le tribunal correctionnel,
Parker pour fabrication et usage d'un faux passeport, et Wil-
liams pour complicité de ce délit. Ils furent condamnés: Parker
à un mois, et Williams à 8 mois de prison; Williams seul a fait
appel de son jugement. Le prévenu ne parle pas la langue fran-
çaise dont il comprend quelques mots. L'interprète désigné par
M. le procureur-général n'est pas encore arrivé. M. Ernest
Desmarais, avocat, présent à l'audience pour une autre affaire,
est prié par M. le président Moreau de vouloir bien servir d'in-
terprète à Williams. Il prête serment et traduit les demandes
du président et les réponses du prévenu, qui entre dans des
explications très-étendues et persiste à soutenir qu'il a été vic-
time des manœuvres de Harper. La cour, après avoir entendu
M. Ch. Ledru, avocat de Williams et M. l'avocat-général Poin-
ceau, a confirmé purement et simplement le jugement de pre-
mière instance.

— Nous avons parlé d'un duel qui serait au moment d'avoir
lieu entre deux de nos généraux qui sont en ce moment en Al-
gérie.

Ce fait, dit l'*Afrique*, n'est malheureusement que trop
exact: les deux généraux, que nous pouvons nommer, parce
que leurs noms sont dans toutes les bouches à Alger, sont M.
les généraux de camp Bourgon et Bourjolly; les témoins
doivent être le général Korte pour le général Bourjolly, et le
général Yussif, pour le général Bourgon. Les conditions du
duel, si ce que l'on nous a rapporté est vrai, sont telles, que le
gouvernement local serait impardonnable de ne pas intervenir
dans cette déplorable affaire.

M. M. les généraux Bourjolly et Bourgon, ajoute l'*Afrique*,
sont l'un et l'autre d'anciens militaires et des officiers distin-

gués. Il ne faut pas que la France, pour une malheureuse que-
relle particulière, soit exposée à se voir privée des bons et
loyaux services qu'elle a le droit d'attendre d'eux. Puissent ces
lignes arriver à temps, et empêcher une funeste catastrophe!

— Une singulière question agite en ce moment l'ordre des
avocats en Angleterre. On sait quelle est l'immensité des jour-
naux anglais: les débats du parlement anglais reproduits en
extension ne suffisent pas à les remplir, et quand le parlement ne
siège pas, les rédacteurs sont aux expédients pour combler les
douze ou quinze colonnes qui deviennent libres. Ils ont recouru
alors aux débats judiciaires, et les audiences du moindre tribu-
nal de police correctionnelle ont leur place quotidienne dans
chaque feuille. Les journaux ont près de chaque tribunal un
rédacteur chargé des comptes-rendus. Ces places sont recher-
chées par les jeunes avocats encore sans clientèle, qui trou-
vent, de cette façon, une ressource pécuniaire d'autant plus
précieuse, qu'elle ne les détourne point de leurs études.

Plusieurs des plus illustres jurisconsultes et des avocats émi-
nents de l'Angleterre ont commencé par rédiger des comptes-
rendus pour les journaux. Cependant, une partie considérable
du barreau anglais a trouvé qu'il était déshonorant de la position
d'avocat de recevoir des émoluments d'un journal et d'être dé-
cidé à la majorité que tout avocat qui, à l'avenir, rédigerait des
comptes-rendus pour un journal, serait exclu de la table com-
mune. Les avocats rédacteurs contestent aux barreaux de cir-
cuit le droit de prendre une décision de ce genre, et prétendent
qu'il appartient exclusivement aux tribunaux disciplinaires sié-
geant à Londres, soit à Lincoln's-Inn, soit à Temple-Bar. Il est
probable que ces tribunaux seront saisis de la question. La pres-
se anglaise s'émeut beaucoup de cette affaire; elle a regardé
comme une insulte la décision des barreaux de circuit, et prié
fait et cause pour les avocats persécutés.

— Dans un rapport adressé par M. le maréchal Bugeaud à M.
le ministre de la guerre, M. le gouverneur-général explique
les faits qui ont été dénoncés par la presse. Il établit d'abord
que la peine de la *crapaudine* et de *barre* n'est appliquée que
dans des cas extrêmes aux disciplinaires et à des sujets absolu-
ment indomptables, qui brisaient les portes et perçaient les
murailles, démoulaient les toits, etc. Quant au *clou rouge* ou
bleu, il est parfaitement inconnu à M. le maréchal.

Il affirme ensuite que jamais les troupes en campagne ou en
garnison n'eurent une discipline plus douce, plus paternelle
que celle qui régit l'armée d'Afrique, et ce régime, selon lui,
découle, de la situation même de l'armée qui agit dans un pays
où il n'y a ni villes ni villages, ni contact avec les habitants, et
où le soldat est presque toujours au bivouac, qu'on s'occu-
pe de travaux de défrichement, ou à la construction des routes.
Cependant, M. Bugeaud convient qu'on n'applique pas le
même régime aux disciplinaires de l'Afrique qu'à ceux de
France, attendu que les uns et les autres ne sont pas placés dans
les mêmes conditions. Comme un mélange de prisons et de tra-
vaux, et même de salles de police dans les localités où l'occu-
pation est récente, on est obligé de faire usage des *barres* et des
grottes. Ces moyens, dit M. le gouverneur-général, remplacent
le cachot et n'ont rien de plus barbare, et il ajoute qu'il n'est
pas vrai que ce soient des lieux humides, boueux et même brû-
lés par les rayons du soleil; il accorde cependant que l'air s'y
renouvelle difficilement.

— Une lettre de Charlestown, Caroline du Nord, du 5 juillet,
porte que depuis le 3 février dernier, il n'avait pas plu dans le
pays; que la récolte est toute brûlée et qu'elle est en grande par-
tie perdue.

— On écrit d'Anvers, le 18 août:
Hier, des jeunes gens s'amusaient avec un petit canon cloué
sur un morceau de bois. L'arme venait d'être chargée et un
garçon de 14 ans, tenait sa main sur l'orifice, lorsqu'un autre
jeune homme de 15 à 17 ans eut l'imprudence d'approcher du
bassin et une cigarette allumée. La poudre prit feu et le coup partit
emportant par lambeaux la main du malheureux enfant. Re-
conduit chez ses parents, les hommes de l'art que l'on avait été
chercher en toute hâte, ont jugé l'amputation nécessaire; elle
a eu lieu immédiatement au-dessus du poignet. Ce terrible acci-
dent plongea dans le désespoir une famille respectable. L'enfant
par une triste fatalité passait par les bassins pour aller à son
collège chercher une carte pour la distribution des prix, lors-
qu'il fit la rencontre de quelques camarades qui s'amusaient
avec le canon. Ils l'invitèrent à le charger et deux minutes
après sa main gauche ne présentait plus qu'une masse informe
d'os brisés et de lambeaux de chair!

VARIÉTÉS.

ARRIÈRE ET PERSE.

LA VILLE DE VAN. — MONUMENTS ASSYRIENS. — LES PALAIS PERSES DE
KHOR. — LA FÊTE DES PELHÉVANS A TARRH.
(Suite — Voir notre journal d'avant d'hier).

III.
Nous nous apprêtions à redescendre dans la ville, lorsque le
bimbachi, notre guide, nous invita à entrer dans un kiosque où
l'on nous avait préparé une collation; les plus beaux fruits de
la saison, et surtout les célèbres melons de Van, en faisant les
frais. Ces melons sont blancs et verts; leur écorce est extrême-
ment mince: ils ont un parfum très-agréable. Ce qui les rend
précieux surtout, c'est qu'ils se conservent pendant toute la
de l'hiver comme les melons de Perse. — Nous passâmes le reste
de la journée avec les officiers turcs qui, étant étrangers au
pays, ne parent nous donner aucun renseignement sur les habi-
tants ni sur les différentes localités des environs.
Le rocher de Van qui, du côté du sud, s'élève comme une muraille
raillée, représentant des couches verticales, du côté du nord est
moins inaccessible. Aussi chacune des assises qui forme le roc
est-elle couronnée par une tour ou une muraille. Les grottes qui
sont taillées de ce côté ne sont pas si régulières que celles du
sud, et je serais tenté de croire qu'on a profité de cavernes na-
turelles assez communes dans le cañon de cette nature, dont
on a ensuite aplani les entrées. La première de ces grottes,
qu'on appelle la *Grotte du Trésor* (*Khazné Magharé*), offre
dans le tableau gauche de la porte une inscription de vingt-neuf

lignes en caractères cunéiformes qui se trouvent légèrement dé-
 teriorés par une croix grossièrement gravée au milieu de l'in-
 scription.

L'intérieur de cette grotte n'a rien de remarquable : elle est
 encombrée de terre et de pierres ; mais on ne peut se lasser d'ad-
 mirer la précision avec laquelle sont exécutés ces différens ca-
 ractères. La grande caverne que les habitans appellent Magha-
 ra-Bonyoux se trouve dans la partie nord-ouest du rocher ; elle
 n'offre rien de remarquable que la tradition bizarre qui y place
 un génie chargé de veiller sur les trésors qu'elle renferme. Cete
 chambre n'a pas d'inscriptions ; mais on doit croire, par le
 respect que les habitans montrent pour ces lieux, qu'ils jouissent
 de tout temps d'une certaine vénération.

IV.

Notre hôte, ayant appris que malgré tant d'effrayans récits
 nous voulions visiter les cavernes du Zemzem-Dag, vint pres-
 que les larmes aux yeux nous supplier de renoncer à ce projet.
 Il parla avec tant de véhémence que Mehémét lui-même, mon
 vieux cavalier, en fut ébranlé ; mais, voyant que nous persistions
 dans un entêtement invincible, notre hôte se leva furieux, et
 dit : « Je ne souffrirai pas que des étrangers que le pacha m'a
 confiés sortent de ma maison pour courir de gaieté de cœur à
 leur perte : je vais donc chez le gouverneur pour vous faire ar-
 rêter tous. » Sa stupéfaction fut au comble de nous voir partir
 d'un grand éclat de rire lorsque l'interprète nous eut traduit
 son discours. Nous montâmes à cheval véritablement affligés
 de voir ce brave homme nous accompagner jusqu'à sa porte : on
 nous regardait comme des hommes voués à un trépas certain.
 Nous partîmes donc pour Zemzem-Dag curieux de connaître
 les secrets de ces souterrains, craignant toutefois d'être déçus
 dans nos espérances comme nous l'avions été bien des fois.

Nous avions avec nous deux cavaliers du pacha. Mehémét Geor-
 ges, malgré sa bravoure, était un peu pâle, et nous disait : « Que
 voulez-vous faire contre le diable ? » Jamais je n'ai vu une
 troupe agitée par des sentimens plus divers. Nous traversâmes
 le quartier des jardins, et nous allâmes faire halte près d'une
 petite église arménienne, au pied de la montagne nommée
 Akirpi.

Les rochers calcaires qui entourent cette église sont couverts
 d'inscriptions arméniennes et de croix grossièrement taillées.
 On nous conduisit, à peu de distance de là, dans une plaine
 cultivée, bornée au nord par une crête de rochers, dont les
 pentes sont presque verticales. On nous fit remarquer, à quel-
 que distance au-dessus du sol de la plaine, un grand tableau
 taillé dans le roc dont le champ est occupé par une inscrip-
 tion cunéiforme en caractères très-minces et composée de qua-
 tre-vingt-dix lignes. La partie supérieure de cette inscription
 est d'une conservation parfaite ; mais les dernières lignes,
 étant à la portée des atteintes des habitans, ont été presque
 entièrement effacées par les projectiles qu'on y a lancés. On
 remarque des trous faits par des balles de fusil, par des pier-
 res et par des instrumens contondans. Le tableau sur lequel
 elle est tracée se trouve enfoncé dans le rocher par un évi-
 dent d'environ 30 centimètres ; elle a 4 mètres 60 centimè-
 tres de haut, et environ 2 mètres de large, ce qui lui donne l'as-
 pect d'une porte taillée dans le rocher. On arrive au pied
 de cette inscription en franchissant plusieurs rochers qui
 sont comme détachés du bloc de la montagne. Dans la partie
 inférieure, et un peu vers la droite, se trouve un autre
 tableau avec une excavation, mais qui ne porte les traces d'au-
 cun caractère. Il est possible que la grande inscription ait
 quelque rapport avec cette excavation. Je ne pus m'empêcher
 de remarquer l'analogie qui existe entre ce monument et les ta-
 bleaux phrygiens portant des inscriptions que l'on rencontre
 dans la vallée de Nacolia, dans la Grande-Phrygie.

Je suppose qu'ici, comme en Asie-Mineure, ce monument a
 quelque chose de tumulaire. Sa disposition a donné aux habi-
 tans l'idée que cette excavation n'était autre chose qu'une porte
 qui s'ouvrirait le jour où l'on aurait pu lire l'inscription qui la
 couvre. De là les suppositions les plus extravagantes sur les sou-
 terrains, les démons, et les trésors cachés derrière cette porte
 mystérieuse. Ce ne sont pas seulement les musulmans, mais les
 chrétiens qui ajoutent foi à ces superstitions ; et les croix nom-
 breuses que nous avons vues près de l'église sont tracées pour
 la plupart le jour de la saint Jean, pour conjurer les esprits qui
 ce jour-là, dit-on, se relâchent un peu de leur surveillance. On
 ne doutait pas, quand on nous vit arriver, tirer des papiers, et
 braquer une lunette sur les caractères supérieurs, que nous ne
 missions dans le but de tenter aussi l'ouverture de cette porte ;
 car quel autre intérêt aurait pu nous décider à venir de si loin
 pour examiner cette table ? Aussi les habitans ne nous quittè-
 rent-ils qu'après nous avoir vu fermer nos portefeuilles, per-
 suadés que nous renoncions à une tâche trop difficile.

On nous montra de loin le sommet du Zemzem-Dag sur lequel
 se trouvait, dit-on, l'entrée de la caverne mystérieuse. Nous
 avions donné une trop pauvre idée de nos talens dans le grand
 art de la magie pour qu'on fût tenté de nous suivre. On nous
 laissa donc nous acheminer vers le plateau supérieur : un en-
 fant se chargea de nous conduire. L'esplanade qui couronne le
 Zemzem-Dag a été couverte autrefois par des constructions dont
 on retrouve les traces nombreuses, tant dans les fragmens de
 poteries et de tuiles épars sur le terrain que dans les blocs de
 pierre évidemment d'origine antique, enfouis à peu de profon-
 deur sous le sol, et qui, à découvert de temps à autre par les
 paysans, ont été remarqués en certains endroits des banquettes en
 forme d'escaliers, semblables à celles du rocher de Van, desti-
 nées, comme je le suppose, à recevoir des assises de pierre. J'er-
 rai long-temps sur ce plateau, cherchant à me rendre compte
 de la forme de l'édifice qui avait occupé, et que des fouilles un
 peu suivies feraient certainement reconnaître. Toute la partie de
 la montagne qui regarde l'ouest est presque inaccessible, les ro-
 chers étant verticaux : à l'angle sud-est du plateau s'ouvre la ca-
 verne qu'on nous avait dépeints comme un lieu ensorcelé. Un
 escalier en pente douce se présentait à nous, nous y entrâmes ;
 mais nous ne pûmes jamais décider aucun de nos gens ni les
 cavaliers du pacha à nous accompagner. Cette galerie, entière-
 ment taillée dans le roc, a une longueur de environ cinquante
 pas : la paroi du rocher que nous avions à notre gauche a moins
 d'un mètre d'épaisseur. Trois fenêtres dont le contour est au-
 jourd'hui trop endommagé pour qu'on en reconnaisse la forme
 donnaient du jour à cette galerie. Nous descendîmes au milieu
 des débris et des pierres accumulées, et nous trouvâmes à notre

droite une vaste grotte naturelle qui communiquait à cette ga-
 lerie ; rien n'y décèle le travail des hommes. La voûte est for-
 mée par un banc de pierres naturelles, d'où suintent des gout-
 tes d'eau qui donnent naissance à quelques stalactites. Elle est
 tellement encombrée de pierres, qu'on peut difficilement se
 rendre compte de ses dimensions. Au lieu de génies malfaisans,
 nous trouvâmes une bande d'enfans qui jouaient bruyam-
 ment dans cette caverne. Une porte, aujourd'hui à-peu-près
 informe, donne issue dans la campagne, et nous nous retrouvâ-
 mes au pied du Zemzem-Dag. L'examen de ces lieux me porte à
 croire que l'esplanade supérieure portait un château-fort qui
 défendait les approches de la ville, et que cette galerie taillée
 dans le roc n'était autre chose qu'une issue secrète, destinée en
 cas de siège à communiquer avec le dehors. Il n'est pas impos-
 sible que, dans le temps où les hordes de Timour vinrent ravager
 la contrée, les habitans aient caché dans ces retraites leurs ob-
 jets les plus précieux. De là cette tradition de trésors enfouis et
 de labyrinthes magiques qui est restée dans l'esprit du peuple.
 Il serait difficile de peindre les figures stupéfaites de nos gens
 lorsqu'ils nous virent sortir de la grotte accompagnés par les
 enfans qui nous examinaient avec curiosité.

Tous les villages de ces quartiers forment comme les fau-
 bourgs de la ville de Van. Quoiqu'ils aient de la pierre en abon-
 dance, les habitans construisent leurs maisons en terre, se con-
 formant ainsi à l'antique usage des Assyriens et des Mèdes. Les
 rues de ces faubourgs sont presque toutes tirées au cordeau, et
 plantées d'arbres dont le pied est baigné par des eaux couran-
 tes. On jouit dans ces quartiers d'un air excellent, et beaucoup
 plus sain que celui qu'on respire à l'ouest de la ville du côté du
 lac. En franchissant à Van, nous fîmes le tour des murailles, qui
 sont généralement bien construites et pas mal entretenues. La
 fortification se compose d'un mur d'enceinte défendu par des
 tours circulaires, avec un chemin de ronde dans la partie supé-
 rieure ; en avant de l'enceinte est un chemin couvert de dix
 mètres de largeur, puis enfin un fossé revêtu qui peut être
 inondé par les ruisseaux du quartier des jardins. La porte de
 l'est, que l'on appelle Trabiz-Kapousou, est défendue par un
 bastion assis sur le rocher. La porte du sud, placée à peu près
 au centre de la ville, se nomme Orta-Kapou, ou la Porte-du-
 Milieu. Enfin celle de l'ouest est appelée Iskété-Kapou, la
 porte de l'échelle, parce que c'est par là qu'on se rend au bord
 du lac. Les Arméniens ont dans la ville deux églises où l'on a
 recueilli quelques pierres avec des inscriptions assyriennes. Ces
 édifices et un vieux khaq pour les chameliers sont les seuls mo-
 numens qui existent dans la ville de Van.

Les frontières de Perse étaient jadis déterminées par une
 chaîne de montagnes qui court du nord au sud, et qui portait
 chez les anciens le nom de mont Zagros, mais depuis les soulè-
 vemens du Kurdistan contre l'autorité de la Porte, les Persans
 se sont emparés des pâturages qui se trouvent à l'ouest de ces
 montagnes ; ce pays, soumis à une domination contestée, est
 très-dangereux pour les voyageurs. Nous eûmes cependant le
 bonheur de le traverser sans péril, mais nous fûmes souvent té-
 moins des combats sanglans que se livrent les habitans d'un
 même village sous les prétextes les plus frivoles.

Tout le territoire en litige est bien arrosé et est occupé par
 de nombreuses tribus nomades. Les journaux de l'Europe ont
 été remplis de discussions soulevées dans le divan pour reconquê-
 rir le pays ; le chah de Perse, pour mettre fin à cette affaire, a
 fait arracher un œil à son ambassadeur près de la Porte qui
 n'avait pas assez soutenu ses intérêts ; c'est ce qu'on appelle
 dans ce pays-là brusquer un dénouement. Les plateaux de l'Ar-
 ménie se prolongent jusqu'à la chaîne du mont Zagros, et un
 défilé très-étroit, qui a cinq lieues de longueur, était le seul
 moyen de communication entre les deux états.

Après avoir franchi ce passage, qui forme le point réel de sé-
 paration entre la Turquie et la Perse proprement dite, nous en-
 trons dans la plaine de Khoï. L'aspect du pays change totale-
 ment. Nous nous trouvons, comme par enchantement, transpor-
 tés au milieu des jardins traces avec art, et des champs bien arrosés,
 d'une population active, industrielle et qui paraît au-dessus
 du besoin. Ce premier sentiment fut tout-à-fait en faveur des Per-
 sans. Les pays que nous venions de quitter, ravagés par des guer-
 res continuelles et presque entièrement dépouillés par les
 russes dans leur dernière campagne, habités par des hom-
 mes qui ne connaissent d'autre richesse que l'indépendance,
 nous avaient présenté le tableau d'un peuple qui n'a pas encore
 su faire un choix entre l'anarchie la plus désordonnée et le plus
 dur despotisme. Nous arrivions dans l'Aderbidjan, la plus riche
 et la plus fertile province de la Perse, la seule dont les habitans,
 ayant une communauté d'origine avec les Turcs, dont ils par-
 lent la langue, n'aient pas pour les étrangers cette antipathie
 qui caractérise les provinces méridionales. Depuis Elam, pre-
 mier village après la frontière, le costume avait complètement
 changé, nous n'apercevions plus un seul turban ; mais tout
 le monde, les paysans comme les grands personnages, était
 coiffé du bonnet de peau de mouton noir qui est devenu la
 coiffure de toute la nation, depuis que les princes de la dy-
 nastie des Cadjar ont monté sur le trône. Ayant fait halte près
 d'une fontaine, on m'apporta un couvert pour notre déjeuner. Pen-
 dant que nous étions assis arriva un soldat qui se reposa près
 de la fontaine ; il était vêtu d'un habit rouge, et nous dit qu'il
 en avait reçu l'étoffe en cadeau de la main du consul an-
 glais. Nous l'invitâmes à manger avec les gens, mais il
 refusa avec une sorte de dédain. Jamais un Turc n'eût agi ainsi ;
 mais quoique les habitans de cette province soient infiniment
 moins fanatiques que ceux du sud, et fréquentent plus volon-
 tiers les étrangers qui ne sont pas de leur secte, jamais ils n'ose-
 raient manger en public avec eux.

Les travaux de la récolte n'étaient pas encore achevés ; nous
 remarquâmes de grands chariots trainés par des bœufs dont
 l'encolure relevée leur donnait un aspect particulier. On ren-
 trait le blé, mais le ricin et le coton étaient encore sur pied. Nous
 nous arrêtâmes encore une fois pour laisser à Mehémét
 le temps de se rendre à Khoï, afin d'annoncer notre arrivée au
 gouverneur auquel il devait remettre des lettres de Mirza-Jafeir,
 ministre de Perse près de la sublime Porte.

Toutes les dispositions étaient prises pour notre arrivée ; nous
 fûmes installés dans la maison du fèrach-bachi. Le corps des
 fèrach en Perse correspond à celui des cavaliers en Turquie.

(La suite à demain.)

Théâtre-Royal-Français.
 Jeudi 21 août 1845. (Représentation n.° 41.)
 LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE DE:
OTHELLO,
 OU LE MAURE DE VENISE,
 grand opéra en quatre parties.
 Mlle PLANTERRE remplira le rôle de Desdemone.
 On commencera à SEPT heures.

ANNONCES

SOIERIES DE LYON.
 La maison de H. van Weerden & Co., Hoog-
 straat, est chargée pour compte d'un fabricant de Lyon
 de la vente d'une grande partie de Soieries en tou-
 tes largeurs, tant en Noir qu'en Peking rayé,
 façonné, moiré, etc.; elle invite les Dames à profiter de cette
 occasion avantageuse, vu que ces dites Soieries, qui sont toutes de pre-
 mière qualité, seront réalisées pour en finir au plus promptement au des-
 sous des prix de fabrique.
 NB. On trouvera toujours un grand choix en Châles Cachemire
 tant longs que carrés.

Cours des Fonds Publics.
 Bourse d'Amsterdam du 18 Août.

| | Int. | COBES 16 août. | OUVERT. | FERME |
|---------------------------------------|-------|-------------------|---------|---------|
| Dette active | 2 1/2 | — | 64 1/2 | 64 1/2 |
| Dito dito | 3 | — | 77 1/2 | — |
| Dito en liquidation | 3 | — | — | — |
| Dito dito | 4 | — | 100 1/2 | 100 1/2 |
| Dito des Indes | 4 | — | 100 1/2 | — |
| Pays-Bas | — | — | — | — |
| Syndicat | 4 1/2 | — | — | — |
| Dito | 3 1/2 | — | 98 1/2 | — |
| Société de Commerce | 4 1/2 | 169 | 169 1/2 | 169 1/2 |
| Act. du lac de Harlem | 5 | — | — | — |
| Chemin de fer du Rhin | 4 1/2 | — | 116 | — |
| Act. du Chemin de fer Holland. | — | — | 130 | — |
| Oblig. Hope & C. 1799 & 1816 | — | 109 | 109 1/2 | — |
| Dito dito | — | — | 108 1/2 | — |
| Inscript. au Grand Livre | 6 | — | — | — |
| Certificats au dito | 6 | — | — | — |
| Dito inscriptions 1831 & 1833 | 5 | — | 100 1/2 | — |
| Emprunt de 1840 | 4 | — | — | — |
| Id. chez Stieglitz et Comp. | 4 | 92 1/2 | 92 1/2 | — |
| Passive | — | — | 7 1/2 | — |
| Dette différée à Paris | — | — | — | — |
| Espagne | — | — | — | — |
| Defered | — | — | — | — |
| Ardoins | 5 | 24 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| Dito | 3 | — | 39 1/2 | — |
| Coupons Ardoins | — | — | 24 1/2 | — |
| Obligations Golt. & Comp. | 5 | — | — | — |
| Autriche | — | — | 178 | — |
| Dito métalliques | 5 | — | — | — |
| Dito dito | 2 1/2 | — | — | — |
| France | — | — | — | — |
| Inscriptions au Grand-Livre | 3 | — | — | — |
| Pologne | — | — | — | — |
| Actions 1836 | — | — | — | — |
| Emprunt à Londres 1839 | — | — | — | — |
| Brésil | — | — | 91 1/2 | — |
| Id. id. 1843 | — | — | 86 1/2 | — |
| Portugal | — | — | — | — |
| Obligations à Londres | 2 1/2 | — | — | — |

Bourse d'Anvers du 18 Août.
 Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % 23 1/2, 7 A.
 te différée ancien, — Passive, 5 % — Lots de Rome 69 1/2 A. —
 après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 23 1/2 A.

Bourse de Londres du 16 Août.
 3 % Cons. 99 1/2, 2 1/2 % Holl. 63, 63 1/2. — 4 % 100 1/2. — Esp.
 27 1/2, 27 1/2. — 3 % 38 1/2, 38 1/2. — Prém. 64, 65. — Russes 117, 119.

Bourse de Vienne du 12 Août.
 Métalliques, 5 % 114 1/2. — Dito, 4 % — Dito, 3 %
 de fl. 500, 159 1/2. — Lots de fl. 250, 129 1/2. — Actions de la Banque 169 1/2

Période d'Été.
CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RHÉNA
 Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem
 par Amsterdam et Utrecht.

| Départ DE LA HAYE. | Départ DE HARLEM. | Arrivée A AMSTERD. | Départ D'AMSTERD. | Départ D'UTRECHT. |
|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. |
| 7 00 | 8 33 | 9 3 | 10 15 | 11 20 |
| 9 45 | 11 17 | 11 47 | — | — |
| 12 45 | 2 3 | 2 30 | 4 40 | 5 46 |
| 4 15 | 5 48 | 6 16 | 7 30 | 8 35 |
| 7 45 | 9 17 | 9 47 | — | — |

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye
 par Utrecht et Amsterdam.

| Départ D'ARNHEM. | Départ D'UTRECHT. | Arrivée D'AMSTERD. | Départ D'AMSTERD. | Départ DE LA HAYE. |
|---------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. |
| 6 15 | 7 56 | 9 02 | 10 00 | 10 35 |
| 11 15 | 12 56 | 1 56 | 4 30 | 5 05 |
| 4 20 | 6 00 | 7 00 | 8 00 | 8 35 |
| — | 9 00 | 10 6 | — | — |

LA HAYE, chez Léopold Loebenbergh, Laga-
 deur général à Amsterdam chez M. Senbar,
 Boursier, et à Rotterdam, chez M. van der Meer.